

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00037
Numéro SIREN : 825 178 593
Nom ou dénomination : 2M CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2022 sous le numéro de dépôt 4696

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A-SD 2018

cerfa

N° 15948 * 04

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2M CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		1 RUE DE SOFIA 90000 BELFORT			
SIRET		8 2 5 1 7 8 5 9 3 0 0 0 1 8			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
				Exercice N clos le 31 12 2018	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	070	
		Autres * (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086		
Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II	096	098			
Total général (I + II)		110	112		
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		500€
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *		131		132
	Report à nouveau				134
	Résultat de l'exercice				136
	Provisions réglementées				140
	Total I				142
	Provisions pour risques et charges				Total II 154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169		172
Produits constatés d'avance				174	
Total III				176	
Total général (I + II + III)					180
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2M CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						31 12 2018		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209			210	
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
					217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
Autres produits						230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *			243			244	
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	
Produits financiers (III)		280					294	
Charges financières (V)							294	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312			314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138			
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit						350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						655
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)						643
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						645
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						647
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						648
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)							641	
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)							990	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	372	

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise				SAS 2M CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/>			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406						
	Autres	410	412	414	416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426						
	Constructions	430	432	434	436						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442	444	446						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456						
	Matériel de transport	460	462	464	466						
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476						
Immobilisations financières		480	482	484	486						
TOTAL		490	492	494	496						
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495	497	498	499						
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516						
	Constructions	520	522	524	526						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532	534	536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546						
	Matériel de transport	550	552	554	556						
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566						
TOTAL		570	572	574	576						
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2M CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/>	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
		Dotations		Reprises			
Fonds commercial	681	683					
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD	780		
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		860					
Total des déficits restant à reporter		870					
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325		381	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326		380	
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAS 2M CONSEILS		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : ...01/01/2018.....		et clos le : ...31/12/2018.....		Données en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						376	
Dont apprentis						657	
Dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE							
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						105	
				TOTAL 1		106	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Variation positive des stocks						111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
				TOTAL 2		144	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾							
Achats						121	
Variation négative des stocks						145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.						310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						150	
				TOTAL 3		152	
IV – Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée				(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137	
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF						117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD.							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.							
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022		Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)						026	
Période de référence		024		016			
Date de cessation							

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § « Déclaration des effectifs » et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § « Répartition des salariés »

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(1) Néant

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 1 8	SIREN	8 2 5 1 7 8 5 9 3
Dénomination de l'entreprise	SAS 2M CONSEILS		
Adresse (voie)	1 RUE DE SOFIA		
Code postal	9 0 0 0 0	Ville	BELFORT
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904
	2		100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	GABRIELE	Prénom(s)	GIOVANNA
Nom marital	MURA	% de détention	80	Nb de parts ou actions	80
Naissance : Date	20/11/1946	N° Département	99	Commune	BUSSI
		Pays	ITALIE		
Adresse : N°	4	Voie	RUE ROGELET		
Code postal	68700	Commune	CERNAY	Pays	FRANCE

Titre (2)	MME	Nom patronymique	MURA	Prénom(s)	VALERIE
Nom marital	BASSI	% de détention	20	Nb de parts ou actions	20
Naissance : Date	03/06/1970	N° Département	68	Commune	MULHOUSE
		Pays	FRANCE		
Adresse : N°	45B	Voie	RUE DE MULHOUSE		
Code postal	68390	Commune	SAUSHEIM	Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CG)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant

Exercice clos le	3 1 1 2 2 0 1 8	SIREN	8 2 5 1 7 8 5 9 3
Dénomination de l'entreprise	SAS 2M CONSEILS		
Adresse (voie)	1 RUE DE SOFIA		
Code postal	9 0 0 0 0	Ville	BELFORT
I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :		905	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAS 2M CONSEILS
Société par actions simplifiées
Au capital de 500€
1 Rue de Sofia 9000 BELFORT
N° SIRET : 825 178 593 00018 / RCS BELFORT

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU
07 Janvier 2020

L'an deux mille vingt,
Le 07 Janvier,

Les associés de la société **SAS 2M CONSEILS**, au capital de **500 euros** divisés en **100 parts** sociales, dont le siège social est à **1 Rue de Sofia 90000 BELFORT**, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par la gérance.

L'assemblée est présidée par **Mme GABRIELE épouse MURA Giovanna**, présidente de la société.

Sont présents :

- **Mme GABRIELE épouse MURA Giovanna** propriétaire de **80 parts** sociales.
- **Mme MURA épouse BASSI Valérie** propriétaire de **20 parts** sociales.

Soit au total 2 associés présents, totalisant **100 parts** sociales.

La présidente constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2018**

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, l'inventaire, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31 Décembre 2018**.
- Le rapport de la gérance
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

57

La présidente déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

La présidente donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, la présidente met au vote les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et en connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2018**, les approuve tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle donne quitus au gérant pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

La présidente :

